



Évreux, le 10 avril 2015

Présentation du
Fonds de garantie pour la création, la reprise et le développement
d'entreprises à l'initiative des femmes
(FGIF)

Mardi 14 avril 2015 - Sous-préfecture des Andelys - 9h00 à 10h30

En France, seules 29% des créateurs d'entreprises sont des femmes. Afin de réduire cet écart et d'accroître la surface financière des projets de création d'entreprise porté par les femmes, l'Etat a créé le fonds de garantie pour la création, la reprise et le développement d'entreprises à l'initiative des femmes (FGIF).

Le FGIF est un dispositif unique de garantie financière en faveur des femmes qui souhaitent, créer, reprendre ou développer une entreprise, quel que soit le secteur d'activité ou le statut de l'entreprise envisagée.

La réussite de ce dispositif de soutien financier au développement de l'entrepreneuriat féminin provient de la forte implication des différents intervenants et notamment celle du premier partenaire financier : la banque.

Dans le cadre des missions portées par la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité en faveur de l'égalité femmes-hommes dans la sphère professionnelle et notamment en faveur de l'entrepreneuriat féminin, l'Etat et Haute-Normandie Active, son partenaire, réunira les conseillers bancaires de l'arrondissement des Andelys, autour d'un petit déjeuner, le :

Mardi 14 janvier 2015
de 9h00 à 10h30
à la sous-préfecture des Andelys

Cette réunion d'information a pour objectif de promouvoir le FGIF auprès des banques du département en donnant une information détaillée sur les caractéristiques techniques de cet outil financier ainsi que sur les modalités pratiques d'obtention.

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35